



PROCES-VERBAL

Conseil Municipal du 16 juillet 2021

1. Prise de parole de Mme la Maire
2. Présentation des délégations des adjoints
3. Désignation des délégués des commissions
 - 3.1 Municipales
 - 3.2 Communauté de Communes du Val d'Amboise
4. Délibérations
 - 4.1 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Syndicat Intercommunal Cavités 37
 - 4.2 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire
 - 4.3 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Syndicat Intercommunal de ramassage scolaire Amboise-Nord
 - 4.4 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Association MARPA-Ecole Les Deux Aires de SOUVIGNY-DE-TOURAINÉ
 - 4.5 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Schéma de Cohérence Territoriale
 - 4.6 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine
 - 4.7 Fixation du nombre de membres Centre Communal d'Action Sociale
 - 4.8 Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale
 - 4.9 Composition de la Commission d'Appels d'Offres
 - 4.10 Indemnités du maire et adjoints
 - 4.11 Composition de la Commission Communale des Impôts Directs
 - 4.12 Délégation du maire
 - 4.13 Formation des élus
 - 4.14 Nomination au Comité National d'Action Sociale
5. Questions et informations diverses

Secrétaire de séance :

➤ M. DESPEIGNES Benoît

Tableau de présence :

	Présent	Excusé
GAY-CHANTELOUP Virginie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
COTEREAU Martine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
BONNIGAL Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CORDUANT Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GASNIER Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LOCUFIER Grégory	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
GAUDRY Aude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARTIN Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PERREAU-BOIRON Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOIRON Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PERCEREAU Pierrette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DESPEIGNES Benoît	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VESCHAMBRE Evelyne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MOREAU Grégory	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BOTHEROYD Magali	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mme COTEREAU Martine donne procuration à Mme GAY-CHANTELOUP Virginie.

M. LOCUFIER Grégory donne procuration à Mme GAY-CHANTELOUP Virginie.

Mme VESCHAMBRE Evelyne donne procuration à M. MOREAU Grégory. Précisons que ce pouvoir est présenté au cours de la séance.

1. PRISE DE PAROLE DE MME LA MAIRE

Mme la Maire invite les élus de la minorité à signer le registre des délibérations suite au Conseil Municipal du 22 mai 2021.

Mme la Maire remercie les anciennes équipes municipales pour la passation des dossiers. Cela permettra d'avancer et poursuivre les dossiers engagés.

Mme la Maire demande que les mails adressés au secrétariat soient respectueux envers le personnel.

Mme la Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter une délibération concernant l'adhésion au Conseil National d'Action Sociale (CNAS) suite à une erreur dans la précédente (incohérence de date). Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cet ajout.

2. PRESENTATION DES DELEGATIONS DES ADJOINTS

Mme la Maire présente les délégations de ses adjoints.

- Mme COTEREAU Martine, 1^{ère} adjointe : **Jeunesse et Cadre de vie**

- Les relations avec les services de l'Education nationale et les enseignants affectés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune, les parents d'élèves et les associations de parents d'élèves,
- Le suivi des conseils d'écoles,
- La gestion des dérogations scolaires,
- La gestion des activités périscolaires,
- La restauration scolaire,
- L'aménagement, entretien et nettoyage des espaces verts communaux,
- L'examen des projets et le suivi des réalisations en lien avec les espaces verts.

- M. BONNIGAL Serge, 2^{ème} adjoint : **Patrimoine bâti et mobilités**

- L'aménagement, entretien et nettoyage de la voirie communale (voies communales et chemins ruraux).
- L'aménagement, entretien et nettoyage des bâtiments communaux (salle des fêtes, maisons des associations, stade).
- L'examen des projets et le suivi des réalisations des nouvelles constructions et installations municipales ;
- L'entretien général de l'ensemble des installations sportives et de loisirs de la commune ;
- L'examen des projets et le suivi des travaux de voirie : réfection des voies et des trottoirs, égouts, éclairage public, électricité, gaz, téléphonie, réseaux numériques

- Mme CORDUANT Chantal, 3^{ème} adjointe : **Solidarités et économies locales**

- Les relations avec les associations de la commune, les demandes de subvention, les conventions de partenariat, de mise à disposition d'équipement, d'occupation de salles... ;
- Le suivi des relations avec la ville jumelée de Kientzheim (délégations, anniversaires...).
- L'organisation des manifestations visant à promouvoir la vie associative
- L'animation de relations de partenariat avec les associations porteuses de projets culturels.
- Les relations avec les entreprises de la commune
- Les relations avec le CCAS

3. DESIGNATION DES DELEGUES DES COMMISSIONS

2.1 Municipales

Finances, personnels et moyens généraux	CORDUANT Chantal - PERREAU-BOIRON Christine VESCHAMBRE Evelyne - BOTHEROYD Magali
Communication	GAUDRY Aude - LOCUFIER Grégory
Affaires scolaires et périscolaires, sport	COTEREAU Martine - LOCUFIER Grégory
Voirie urbanisme	BONNIGAL Serge - DESPEIGNES Benoît - MARTIN Nicolas MOREAU Grégory

Patrimoine mobilier communal	BONNIGAL Serge - MARTIN Nicolas - BOIRON Pascal
Vie locale et associative culture	CORDUANT Chantal - PERCEREAU Pierrette - GASNIER Pascal LOCUFIER Grégory - VESCHAMBRE Evelyne - BOTHEROYD Magali

3.2 Communauté de Communes du Val d'Amboise

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Action sociale, lien social, logement, habitat, gens du voyage	PERCEREAU Pierrette	GAY-CHANTELOUP Virginie
Aménagement du territoire, urbanisme et assainissement	DESPEIGNES Benoît	BOIRON Pascal
Petite enfance, enfance, jeunesse	GAUDRY Aude	VESCHAMBRE Evelyne
Numérique, nouvelles technologies, emploi, formations professionnelles	DESPEIGNES Benoît	MOREAU Grégory
Finances, mutualisation, contractualisation et ressources humaines	GAY-CHANTELOUP Virginie	VESCHAMBRE Evelyne
Développement économique, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités	BONNIGAL Serge	BOTHEROYD Magali
Action culturelle, développement et animation touristique, sport	LOCUFIER Grégory	BONNIGAL Serge
Transition énergétique, PCAET, environnement, transports, mobilité	COTEREAU Martine	MOREAU Grégory
Bâtiments communautaires, suivi de chantier (bâtiments, eau, assainissement) et voirie	BONNIGAL Serge	DESPEIGNES Benoît

Questions :

- ✓ M. MOREAU Grégory : Pourquoi les 3 élus de la minorité n'ont pas reçu le tableau des commissions de la commune et du CCVA sur lesquelles se sont déjà positionnés les élus de la majorité ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Les élus de la majorité avaient déjà fait part de leur volonté de représenter certaines commissions. De plus, le secrétariat compte une secrétaire novice qui a du préparer en 1 semaine 2 conseils municipaux importants.

- ✓ M. MOREAU Grégory : Est-ce que le CCAS entre en compte dans la commission municipale « vie locale » ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Oui.

4. DELIBERATIONS

4.1 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal Cavités 37

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer Mme COTEREAU Martine, déléguée titulaire et M. BONNIGAL Serge, délégué suppléant.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

4.2 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer M. BONNIGAL Serge, délégué titulaire et M. MARTIN Nicolas, délégué suppléant.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

4.3 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal de ramassage Scolaire Amboise-Nord

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer M. GASNIER Pascal, délégué titulaire et Mme CORDUANT Chantal, déléguée suppléante.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

4.4 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein de l'association MARPA-Ecole Les Deux Aires de SOUVIGNY-DE-TOURAIN

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer Mme PERCEREAU Pierrette, déléguée titulaire et Mme GAY-CHANTELOUP, déléguée suppléante.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

4.5 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Schéma de Cohérence Territoriale

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer M. BONNIGAL Serge, délégué titulaire et Mme GAY-CHANTELOUP Virginie, déléguée suppléante.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

4.6 Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte du Pays Loire Touraine

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer Mme GAY-CHANTELOUP Virginie, déléguée titulaire et Mme PERREAU-BOIRON Christine, déléguée suppléante.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

4.7 Fixation du nombre de membres au sein du Centre Communal d'Action Sociale

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer la composition comme suit :

- Mme GAY-CHANTELOUP Virginie, maire et présidente de droit
- 5 membres élus au sein du Conseil Municipal
- 5 membres nommés par la Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées au sein du département ou dans la commune et représentant des usagers.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0

Question :

- ✓ M. MOREAU Grégory : Combien y avait-il de membres auparavant ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : 12.

4.8 Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale

Après appel de candidature, le Conseil Municipal procède à l'élection des représentants du CCAS. Est élue par 12 voix la liste A composée de Mme PERCEREAU Pierrette, Mme CORDUANT Chantal, M. BONNIGAL Serge, M. BOIRON Pascal et Mme BOTHEROYD Magali.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0

4.9 Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

La liste A obtient 15 voix.

Sont proclamés élus les membres titulaires suivants :

- M. BOIRON Pascal
- M. BONNIGAL Serge
- M. MOREAU Grégory

La liste B obtient 15 voix.

Sont proclamés élus les membres suppléants suivants :

- M. DESPEIGNES Benoît
- Mme GAY-CHANTELOUP Virginie
- Mme VESCHAMBRE Evelyne

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Mentionnons que lors de cette délibération, M. MOREAU Grégory nous remet le pouvoir que lui a donné Mme VESCHAMBRE Evelyne.

4.10 Indemnités des maires et adjoints

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 voix contre, décide de fixer aux taux suivants le montant des indemnités :

- Maire : 51.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique
- 1^{ère} adjointe / 2^{ème} adjoint / 3^{ème} adjointe : 19.8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
13	2	0

Questions :

- ✓ M. MOREAU Grégory : Mme CORNIER-GOEHRING utilisait-elle le taux maximum ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Non mais le taux avait changé en 2020, passant de mémoire de 43% à 51%, et de mémoire également, son taux était de 26 %.

- ✓ M. MOREAU Grégory : Je souligne une concentration des délégations et indemnités au maire et ses adjoints, alors que lors de la précédente mandature, tout le monde était partie prenante. Envisagez-vous une partie de l'enveloppe pour le Conseil Municipal ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Non et c'est un choix. Tout le monde ne va pas avoir la même charge de travail.

- ✓ M. MOREAU Grégory : Envisagez-vous des délégations pour les conseillers municipaux ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Les adjoints ont des délégations, pas les conseillers municipaux, donc aucune indemnisation n'est prévue pour ces derniers.

- ✓ M. MOREAU Grégory : Comment expliquez-vous les taux de 51.6% pour le maire et 19.8% pour les adjoints ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Il y a une diminution de l'activité professionnelle.

- ✓ M. MOREAU Grégory : Comment se mesure le temps de travail d'un retraité ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Il s'agit de son temps personnel qu'il ne passe pas pour sa vie privée mais pour la collectivité. Ils sont présents en mairie.

4.11 Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de proposer comme * commissaires titulaires :

- Mme GILBERT Arlette (hors commune)
- M. BONNIGAL Serge
- M. BERANGER Jean-Jacques
- Mme COTEREAU Martine
- Mme PERREAU-BOIRON Christine
- Mme COUASMÉ Zina

* commissaires suppléants :

- M. GUERTIN Gérard (hors commune)
- M. CIMBAULT Hubert
- M. FONTAINE Alain
- M. PERCEREAU Dominique
- M. MARTIN Nicolas
- M. GASNIER Pascal

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

4.12 Délégation du Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 voix abstention, approuve les délégations et autorise Mme la Maire à prendre toutes les dispositions et signer tous les actes, conventions, contrats et documents de toute nature relative à cette question.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
13	0	2

Remarque :

- ✓ M. MOREAU Grégory : 29 délégations au Maire. J'informe le Conseil Municipal de la nécessité des comptes-rendus du maire pour l'utilisation de ses délégations en toute transparence.

4.13 Formation des élus

La commune fixe à 2% l'enveloppe budgétaire pour le droit à la formation des élus.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter la proposition du Maire sur la formation des élus
- le montant des dépenses liées à la formation des élus locaux sera plafonné à 1 300 euros
- d'inscrire au budget les crédits correspondants

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Remarque :

- ✓ M. GASNIER Pascal : La formation serait nécessaire sur la bureautique, la communication et la sécurité des bâtiments communaux.

4.14 Nomination au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Le Conseil Municipal, après délibération, décide :

- de nommer :
 - Mme CORDUANT Chantal, adjointe en qualité de déléguée locale des élus
 - Mme FOURNIER Edwige, en qualité de déléguée locale des agents
 - Mme FAGUET Laurence, en qualité de correspondante du CNAS
- d'entériner le 1^{er} septembre 2021 comme date d'adhésion de la commune au CNAS

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Question :

- ✓ Mme BOTHEROYD Magali : Est-il possible de mettre la date d'adhésion au 01^{er} janvier 2021 ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Non, ce n'est pas possible. Il doit s'agir d'une date à venir. Le plus tôt est au 01^{er} septembre.

5. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Mme la Maire demande s'il y a des questions diverses et rappelle le délai court entre les deux conseils municipaux.

Mme la Maire évoque qu'il manque un jeu de clés de la mairie. Elle informe le Conseil Municipal qu'il est prévu un changement des serrures de la mairie pour la mise en sécurité des documents municipaux.

Question :

- ✓ Mme GAUDRY Aude : Existe-t'il un registre pour la remise de clés ?
- ✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie : Non, cela a été mis en place récemment.

Mme la Maire refait un point sur l'assurance des élus. Elle indique qu'une étude est en cours et que la commune prendra en charge les frais dans le cadre du budget communal. Il s'agit d'une dépense obligatoire pour les collectivités.

Remarques :

✓ Mme PERREAU-BOIRON Christine tient à souligner les difficultés rencontrées au secrétariat : équipement informatique et logiciel obsolètes.

✓ Mme GAY-CHANTELOUP Virginie confirme ces difficultés et informe le Conseil Municipal que des devis sont en cours, pour la mise en réseau entre autre, et que le secrétariat allait engendrer des frais non budgétés dans le primitif. Les recherches de devis ont été entamées par les précédentes équipes municipales.

Aucune autre remarque ou question n'a été formulée.

La séance est levée à 22h09.